



SOCCER EXTÉRIEUR COLLÉGIAL DIVISION 2 CONFÉRENCE SUD-OUEST Procédure de sélection des équipes d'étoiles 2024-2025

Formule :

Féminin : L'équipe d'étoiles sera composée de dix (10) joueuses, d'une (1) gardienne de but et d'une (1) équipe d'entraîneurs.

Masculin : L'équipe d'étoiles sera composée de dix (10) joueurs, d'un (1) gardien de but et d'une (1) équipe d'entraîneurs.

Nomination et compilation :

Les entraîneurs soumettent un nombre de joueuses ou de joueurs selon leur position au classement cumulatif de la saison régulière.

Féminin & Masculin :

- 1^{ère} position : Trois (3) joueuses ou joueurs;
- 2^e, 3^e et 4^e positions : Deux (2) joueuses ou joueurs;
- 5^e position : Un·e (1) joueuse ou joueur.

Les entraîneurs soumettent un·e (1) gardien·ne de but de leur équipe. Les équipes votent pour les trois (3) meilleurs gardiens ou gardiennes de but, **en excluant celui ou celle de leur équipe** (le 1^{er} choix aura 5 points, le 2^e 3 points et le 3^e 1 point).

Les équipes votent pour les trois (3) meilleures équipes d'entraîneurs, **en excluant leur équipe** (le 1^{er} choix aura 5 points, le 2^e 3 points et le 3^e 1 point).

**Les athlètes qui ont fait l'objet d'une sanction supplémentaire du commissaire ne sont pas admissibles. Les athlètes doivent être admissibles à participer aux éliminatoires.*

Critères à considérer :

- 1- Performance;
- 2- Éthique.

Étapes à suivre : (dates sujettes à modification)

- 1- Semaine du 23 septembre : Les équipes soumettent leur gardien ou gardienne de but.
- 2- Semaine du 30 septembre : Le RSEQ dresse une liste des gardiens et gardiennes de but et l'envoie aux équipes.
- 3- Semaine du 7 octobre : Les équipes acheminent leurs candidats et votent pour les gardiens/gardiennes ainsi que les entraîneurs des autres équipes.
- 4- Semaine du 14 octobre : Le RSEQ compile les votes et dévoile les sélectionnés.